



Société Suisse de Pédiatrie
Schweizerische Gesellschaft für Pädiatrie
Società Svizzera di Pediatria

Secrétariat, Case postale 1380, 1701 Fribourg

SECO
Direction du travail
Protection des travailleurs
Effingerstrasse 31–35
3003 Bern

Fribourg, le 20 décembre 2006

04.476: Initiative parlementaire «Protection de la population et de l'économie contre le tabagisme passif» – Prise de position de la Société Suisse de Pédiatrie

Madame, Monsieur,

Par la présente nous avons l'honneur de vous communiquer notre prise de position au sujet du complément prévu à la loi sur le travail.

Nous constatons avec beaucoup d'inquiétude que le tabagisme passif entrave considérablement la santé particulièrement celle des enfants, des femmes enceintes et donc aussi des enfants à naître. Durant la grossesse, il provoque des accouchements prématurés ou des morts in utero, ainsi que des retards de croissance intra-utérine. Ces nouveau-nés nécessitent des soins intensifs durant leurs premières semaines de vie – en partie en service de soins intensifs très coûteux, ce qui engendre de grands frais. Le tabagisme passif, en plus de provoquer des bronchites et des asthmes, est souvent la cause de la mort subite chez les nourrissons. Ces problèmes provoquent de grandes souffrances et entraînent des frais importants qui doivent être pris en charge par les caisses maladies et par la collectivité.

On peut constater très clairement que les mesures prises jusqu'à ce jour n'ont que peu d'effet: dans de nombreux lieux publics – qui pourraient être concernés par la loi sur le travail – les enfants sont exposés au tabagisme passif et il en va de même pour les femmes enceintes à leur place de travail. Les jeunes de moins de 18 ans en apprentissage n'ont eux non plus quasi aucune possibilité de se protéger là contre. Le «rapport du Conseil fédéral sur la protection contre le tabagisme passif» du 10 mars 2006 le démontre très clairement et nos expériences le confirment.

Grâce à la modification proposée de la loi (suite à l'initiative parlementaire «Protection de la population et de l'économie contre le tabagisme passif»), la plus grande part de la population serait protégée du tabagisme passif et ceci, sans frais et dans les meilleurs délais; cela permettrait d'éviter de nombreux décès et maladies ainsi que des frais considérables.

Nous apportons donc tout notre soutien à cette proposition.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société Suisse de Pédiatrie

Dr Michaël Hofer
Président

Schweizerische Gesellschaft für Pädiatrie
Postfach 1380
1701 Freiburg

Tel : 026 350 33 44
Fax. 026 350 33 03

E-Mail: secretariat@swiss-paediatrics.org

Auteur: SSPP, J. Barben, St Gall

Traduction: Marianne Neuenschwander, Fribourg